



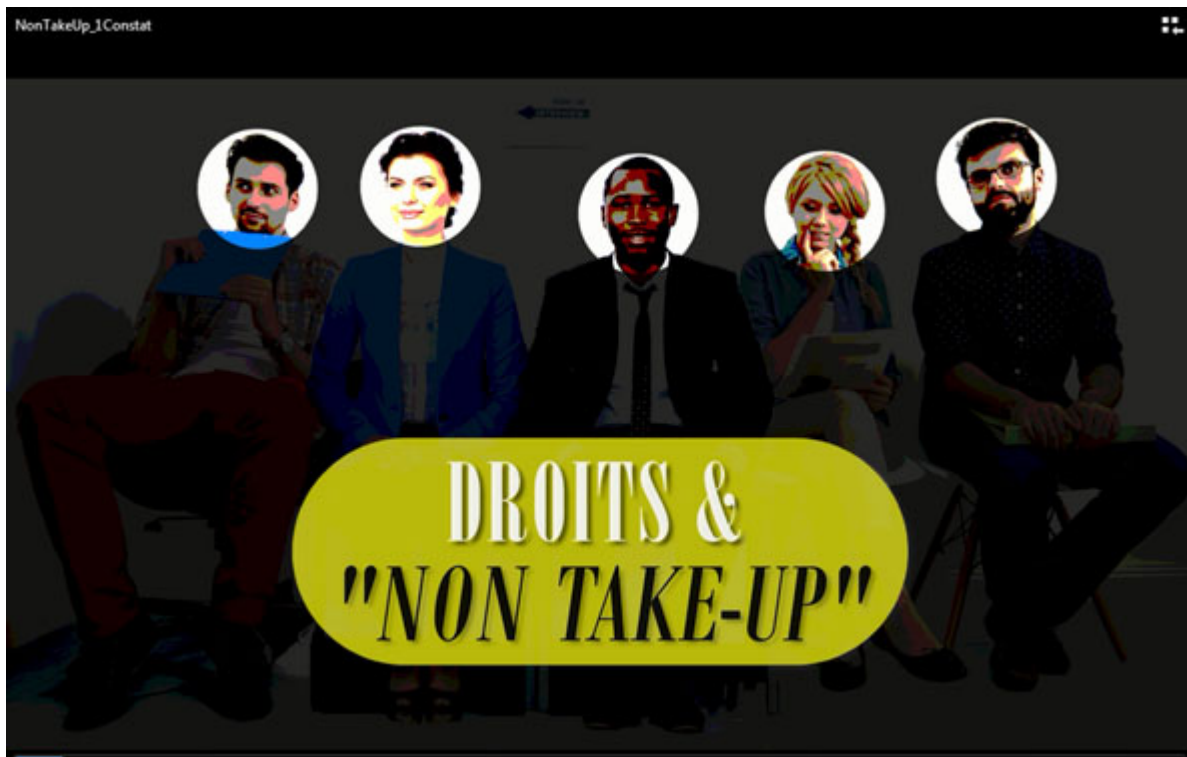
**Pourquoi des personnes qui vivent dans la pauvreté ne revendiquent-elles pas les droits auxquels elles peuvent prétendre ou pourquoi n’y accèdent-elles pas lorsqu’elles les revendiquent ?** Le non-accès et le non-recours aux droits - souvent appelés ‘non take-up’ - sont une réalité dont l’ampleur est plus grande qu’on ne l’imagine généralement et qui touche plus particulièrement les personnes qui vivent dans la pauvreté. Les causes en sont multiples, les pistes de solution le sont tout autant.

La mission du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l’exclusion sociale consiste à évaluer l’effectivité des droits dans les situations de pauvreté et de précarité. C’est dans cette perspective qu’il a organisé un colloque au Sénat, en décembre 2014, sur la thématique du non take-up. La Fondation Roi Baudouin a soutenu l’initiative.

Dans la foulée de ce colloque, le Service, en partenariat avec la coopérative Cera, a fait une vidéo sur le non take-up des droits, dont la réalisation a été confiée à Média Animation.

Cette vidéo est conçue comme **outil pour nourrir les débats, dans les établissements d’enseignement qui forment des travailleurs sociaux et dans diverses organisations et institutions** qui jouent un rôle dans la mise en œuvre des droits ou qui offrent des services. L’objectif de la vidéo est de faire connaître la problématique du non take-up des droits ; elle se base pour cela sur des expériences de personnes en situation de pauvreté. La vidéo donne des informations sur différentes causes de non take-up et sur des pistes qui peuvent contribuer à l’effectivité des droits pour tous.

La vidéo est structurée en trois parties et peut être téléchargée en suivant [ce lien](#). Elle est disponible en Français, en Néerlandais et en version bilingue. Sa durée est de 23 minutes.



**Plus d'information:**

FR: Françoise De Boe, francoise.deboe@cntr.be, tél. 02/212.31.61, gsm 0476/48.67.79

